

TRAVAUX ORIGINAUX

THORAX PARADOXAL

Par le Dr FELIX DUBÉ

Lauréat de la Société Internationale de la Tuberculose, Paris.

Il est extrêmement intéressant de suivre l'évolution du thorax, au cours des épanchements pleuraux.

Remémorez vos cours de pathologie interne, alors que vous étiez étudiants, parcourez la plupart des traités classiques en usage aujourd'hui, anciens ou modernes, et vous y lirez ce qu'on vous a appris, qu'à l'inspection, il y a de l'ampliation unilatérale thoracique du côté de l'épanchement.

Dieulafoy (1) fait remarquer que du côté de l'épanchement le thorax subit une ampliation passagère à laquelle fait suite un retrait, un aplatissement, si, bien entendu, la quantité du liquide n'est pas trop considérable. Au contraire, si le liquide dépasse une certaine quantité (laquelle il ne dit pas), le thorax devient globuleux et forme une forte voussure.

1. Dieulafoy : *Traité de Pathologie Interne*. 13ème édition.

Syphilis
Artério-sclérose, etc.
(Todu-ro-Enzymes)
Todure sans Todisme

Todurase

de COUTURIEUX,
57, Ave. d'Antin, Paris.
en capsules dosées à 50 ctg. d'Io.
dure et 10 ctg. de Levurine.

Or en observant tous les cas de pleurésies avec épanchement soit séro-fébrineux ou purulent, nous remarquons que les choses ne se passent pas toujours ainsi.

Inutile pour le moment du moins, d'essayer l'application d'une formule séméiologique unique et définitive à tous les cas de pleurésies avec épanchement. Nous avons à examiner des pleurétiques et non des pleurésies. Chaque sujet réagit à sa manière.

L'histoire des deux malades qui suivra, va vous permettre d'entrer dans des considérations tout-à-fait générales et ouvrir larges les portes aux hypothèses.

Tout d'abord, qu'entend-on par THORAX PARADOXAL ?

C'est à Monsieur le Professeur Follet, de Rennes, que revient l'honneur d'en avoir donné la première description :

“(2) C'est, dit-il, une incurvation du tronc tout entier, mais “ surtout du thorax sur l'épanchement, de telle sorte que le côté “ sain est saillant, bombé, convexe, sonore, tandis que la paroi ma- “ lade, sous laquelle se trouve l'épanchement, est retractsée, plate “ ou concave; les espaces intercostaux y sont plus étroits, plus “ tassés. ”

De cet énoncé, il découle que tous les épanchements ne sont pas nécessairement accompagnés d'une voussure thoracique du côté malade.

Tel pleurétique avec épanchement aura soit une voussure, soit un aplatissement du côté de la paroi malade, et ceci sans égard à la quantité du liquide épanché (1500 gram. ou plus), sans égard à la qualité du liquide (séro-fibrineux ou purulent), sans égard à l'âge, au sexe et à la résistance même du sujet.

Le premier de ces cas que nous avons eu en observation date de juin 1912. En voici l'histoire :

2. A. Follet : Le Thorax paradoxal.—*Le Monde Médical*, No. 486, 1913.

Observation I. — Madame B. O., âgée de 32 ans, mère de six enfants vigoureux, en parfaite santé, vigoureuse même et jouissant d'un certain embonpoint, est atteinte au cours d'une grippe pulmonaire, d'une localisation pleurale. Point de côté, frissons, température, abolition des vibrations thoraciques, souffle tubaire puis silence absolu dans plus de la moitié inférieure de la cage thoracique à droite. Nous en avons suffisamment pour poser le diagnostic de pleurésie avec épanchement.

Une ponction exploratrice ramène du pus.

La pleurotomie, sans résection costale, est pratiquée et une quantité abondante de pus s'écoule. La malade guérit.

Or à l'inspection du thorax on remarquait en premier lieu de l'asymétrie des deux hémithorax ; le côté gauche était bombé, saillant, sonore et convexe ; le côté droit était aplati et concave ; les épaules d'inégales hauteur ; le dos arrondi, il y avait de la scoliose à concavité regardant l'épanchement. La respiration était tout-à-fait spéciale. Pendant l'inspiration, le côté sain du thorax se dilatait latéralement en exagérant sa convexité, tandis que le droit se renfonçait légèrement en augmentant sa concavité. C'était une "*respiration latérale*" en quelque sorte.

La mensuration cyrtométrique du thorax donna une différence de quatre centimètres en faveur du côté gauche.

Enfin le signe du cordeau de Pitres, qui sert à mettre en évidence l'aplatissement d'un côté du thorax, prouve l'inverse.

Nous nous sommes souvent posé la question : pourquoi aplatissement, retrait, au lieu de voussure ? alors que la cavité pleurale renferme une quantité abondante de pus.

Evidemment il faut voir du côté de l'épanchement un phénomène de défense et de contracture réflexe, mais commandé par quoi ? et du côté sain une hypertrophie compensatrice et passagère qui revient à son état quasi normal une fois le liquide disparu.

La "théorie de moindre douleur" spontanément adoptée par le système musculaire dans la zone intéressée, aurait sa raison d'être, dans certain cas, quand il y a douleur et répondrait passablement aux réactions de l'organisme dans de telles circonstances. Mais trois sur cinq des sujets de Foulet ne souffrent pas, comme il le dit lui-même. De nos deux paradoxaux, un avait des douleurs et l'autre n'en avait pas.

Il faut donc chercher ailleurs une explication du paradoxe.

En juin 1913, nous étions appelé auprès d'un enfant dont voici, en quelque mots l'histoire.

Observation II. — X enfant de 9 ans, né de parents robustes, à la suite d'une coqueluche de deux mois est pris d'empyème du côté droit. Tous les symptômes classiques, dont je vous fais grâce, sont présents. La pleurotomie est pratiquée et l'incision de la plèvre donne issu à une grande quantité de pus extrêmement fétide. Guérison lente.

Or ici, plus que dans l'autre observation encore, le côté sain était extrêmement bombé, saillant, hypersonore à la percussion. Du côté de l'épanchement le thorax était écrasé sur la hanche, la cuisse un peu fléchi sur l'abdomen, il y avait immobilité absolue du même côté; on aurait dit que toute cette moitié du corps était comme prise d'une seule masse. Le malade ne pouvait se redresser.

Outre la cyrtométrie qui accusait une différence notable en faveur du côté gauche, nous avons imaginé, pour constater le degré d'incurvation du thorax, de mesurer la distance entre l'apophyse épineuse de la 7^e cervicale et les épines iliaques antéro-supérieure et nous avons trouvé une différence de 4 centim.

Voici comment nous procédons: Après avoir localisé l'apophyse épineuse de la 7^e vertèbre cervicale, que nous marquons au crayon dermo-graphique, nous localisons de même les épines

iliaques antéro-supérieures, puis nous appliquons sur la 7^e cervicale le bout d'un ruban métrique que nous maintenons avec l'index gauche et nous mesurons la distance à l'épine iliaque gauche, puis sans lever l'index gauche, nous mesurons à droite. La différence nous donne le nombre de degrés d'incurvation du thorax.

C'est ce que nous appelons : "*le signe d'incurvation thoracique.*"

Y aurait-il, comme l'énonce Monsieur le Prof. Follet, une défense spontanée de l'organisme pour réduire en surface la séreuse menacée ?... Si oui, il faudrait alors admettre l'inégalité de puissance que chaque individu possède; plus elle serait considérable, plus il y aurait de défense. Dans nos deux observations c'est justement le contraire qui est vrai. L'enfant de 9 ans anémié, affaibli par une coqueluche grave de deux mois est en moindre résistance que notre adulte atteinte d'empyème après quelques jours de grippe. Néanmoins l'enfant a un hémithorax plus bombé et une paroi affectée plus aplatie.

Pour Pitres la voussure du côté de l'épanchement serait due à ce que "la pression du liquide entraîne le côté sain vers le côté malade; ce dernier s'agrandit aux dépens de l'autre, grâce à l'entraînement de la partie inférieure de la cage thoracique".

Comment se fait-il alors que chez les paradoxaux, avec force épanchement, le côté sain ne soit pas entraîné?... Au contraire c'est ce dernier qui entraîne l'épanchement à chaque inspiration latérale comme dans un mouvement de succion.

Nous nous garderons bien — n'ayant pas de preuves suffisantes à l'appui — d'ériger en principe absolu notre manière de voir.

Nonobstant ce qui nous manque, une théorie semble répondre en grande partie à la question du paradoxe, sans la résoudre en entier cependant. Il faut bien se l'avouer la médecine a encore beaucoup de mystérieux.

C'est la théorie de "la Tolérance" basée sur ce que l'organisme

possède la propriété de supporter, sans symptômes morbides, des doses nocives de certains médicaments.

Il est un fait que nous avons souvent remarqué, après nombre de cliniciens, c'est que certains pleurétiques s'accommodent facilement à leur épanchement.

Nous n'en voulons pour unique preuve que le cas d'une de nos patientes qui promenait partout son liquide et qui vient nous consulter pour un léger essoufflement qu'elle avait depuis quelque temps. Le diagnostic fait, séance tenante, nous lui enlevons 500 grammes de liquide, à son grand étonnement. Nous disons que cette patiente avait une "*plèvre tolérante*", une plèvre qui avait la propriété de supporter sans réaction de défense, son corps étranger liquide.

D'autres, au contraire, réagissent fortement, même avant le début de l'épanchement, se sont les "*intolérants*", leur plèvre ne peut s'accommoder à la présence ou au contact du liquide.

Or ceci étant admis, nous disons que chez les pleurétiques de la première catégorie "*tolérants*" le liquide s'accumule de plus en plus, sans gêne aucune, que le sujet soit un adulte ou un enfant de l'un ou de l'autre sexe, qu'il soit faible ou fort, leur plèvre, en vertu de la tolérance, supporte sans réagir la présence du liquide, le thorax se laisse distendre du côté affecté, entraînant vraisemblablement avec lui, par l'action de la pesanteur, le poumon sain. Il y aura donc voussure du côté de l'épanchement.

D'un autre côté voici une plèvre qui ne s'accommode à aucun corps étranger. Aux premiers symptômes de la maladie, elle se met en défense, et plus les signes s'accumulent, plus elle met en jeu de moyens de combat.

L'épanchement se produisant, tous les muscles entrent en contracture, le thorax du côté malade s'immobilise, les muscles de la respiration du côté affecté entrent en contracture, le diaphragme

travaille en sens inverse du côté sain, et s'immobilise du côté affecté, le poumon serré de toutes parts cesse graduellement son travail et la conséquence logique et connue, c'est qu'il en résulte un amoindrissement de surface et un repos des organes, (poumon et plèvre), deux facteurs excessivement importants pour obtenir la guérison.

Le côté sain s'hypertrophie physiologiquement pour suppléer à une respiration double momentanément unilatérale, le thorax se bombe, devient convexe, il y a de la scoliose; l'autre, au contraire, se rétracte, devient concave et s'immobilise.

Peut-on aller plus loin et se demander pourquoi tolérance ici et non pas là?

Nous l'avons dit, les portes sont larges ouvertes aux hypothèses. Espérons que l'avenir arrachera à l'organisme ses mystérieux moyens de défense.

Enfin les statistiques peuvent nous venir en aide et résoudre certaines questions du thorax paradoxal.

Tout d'abord on peut se demander si les paradoxaux, en vertu de leurs moyens de défense, guérissent plus vite que les autres? Nos deux observations guérissent en suivant la filière ordinaire. Nous n'avons pu constater aucune influence, bonne ou mauvaise, sur la marche de la maladie, bien que le paradoxe existât sur deux sujets tout-à-fait différents par le sexe, l'âge et le degré de résistance, eu égard toutefois aux conditions présentes dans lesquelles nous délivrâmes nos patients de leur épanchement.

Une autre question d'une certaine valeur et à laquelle la statistique seule encore peut répondre serait de savoir s'il y a paradoxe plus souvent à droite qu'à gauche?

Dans nos deux observations l'empyème était du côté droit.

Or un hémithorax serait-il plus apte au paradoxe que l'autre? Le gauche renfermant l'organe principal de la vie, le cœur, en plus

de son poumon, aurait-il plus de moyens de lutter contre l'infection que le droit?

Après des années, la statistique pourra dire dans quelle proportion le côté droit ou le côté gauche l'emporte.

D'ici là, observons scrupuleusement tous les cas d'épanchements pleuraux, afin d'apporter, dans un avenir que nous désirons prochain, un travail explicatif complet.

EN CONCLUSION : Méfions-nous, au cours d'une pleurésie, d'un hémithorax bombé et hypersonore avec un congénère applati et retractoré. Une ponction exploratrice nous épargnera bien des surprises.

Notre-Dame-du-Lac, 1er septembre 1913.

— :00: —

LE PROBLEME DE L'HABITATION (1)

Par le Dr ÉMILE NADEAU

Mesdames et Messieurs,

Si l'audace est comme l'amour " un mal dont on meurt ", mes jours sont comptés. Il m'a fallu en fait d'audace dépasser la dose permise pour me décider à venir traiter devant vous un problème aussi vaste et d'une importance aussi capitale que celui de l'habitation.

1. Conférence publique faite à Québec.

En faisant un effort de mémoire presque surnaturel j'ai pu me rappeler trois mots de latin: " Audaces fortuna juvat " — la fortune aime l'audacieux. Par un raisonnement aussi simple que logique, j'ai conclu qu'avec beaucoup d'audace je réussirais à vous convaincre. Tout de même j'ai cru prudent d'ajouter à ce raisonnement une petite soupape de sûreté en étudiant spécialement ce problème pendant une année entière avant de venir vous en causer.

Puisque la solution de ce problème comporte en elle-même celle de la tuberculose, de la mortalité infantile, du coût de la vie et de la paix sociale parmi les hommes de bonne volonté, vous pouvez juger dès maintenant de son importance.

Pour étudier cette question d'une manière agréable et sans perdre de temps, je vous demanderai de faire un tout petit effort d'imagination. Figurez-vous que cette salle est un vaste aéroplane que nous appellerons l'aéroplane du " Bon Sens ". La lanterne sera notre moteur et l'opérateur qui est un monsieur très prudent, (j'ajoute ceci pour les dames qui commencent déjà à s'effrayer) notre opérateur profitera de l'obscurité pour nous transporter d'abord en Angleterre, le pays par excellence des Cités-Jardins.

Pour parer à la monotonie de notre envolée au-dessus des mers, lisons ensemble quelques extraits des beaux livres écrits sur les Cités-Jardins par Monsieur Benoît-Lévy, le Secrétaire général de l'Association des Cités-Jardins de France. Comme ce travail n'a rien d'original, avant d'entreprendre ce voyage je tiens à confesser publiquement que j'ai puisé dans ces ouvrages la plus grande partie de mes renseignements. Tout de même je pars sans avoir le ferme propos de ne plus recommencer.

Voici d'abord l'opinion de l'ex-président Roosevelt sur la question des Cités-Jardins :

" Il est un fait certain, c'est que jusqu'à présent, l'on ne s'est guère préoccupé de l'hygiène publique, de la santé publique, de la

beauté publique et que maintenant l'on commence de toutes parts à s'en préoccuper. Vous me parliez de l' " American Civic Association " de l' " Institut Social Service " eh bien, il est certain que l'existence même de telles institutions est faite pour créer un mouvement d'idées nouvelles et pour hâter la multiplication de Cités-Jardins sur notre sol. Pourquoi si nous nous sentons meilleurs à la vue de beaux parcs, de beaux jardins, d'espaces libres aménagés autour de nos demeures, pourquoi n'en serait-il pas de même de tout homme, et pourquoi ne donnerions-nous pas à tout homme les moyens de vivre ainsi. Ajoutez à cela la vie sociale, les distractions qu'offrent les Cités-Jardins et alors nous sommes en droit de penser que ces nouvelles formations urbaines ne peuvent qu'être fécondes en bons résultats; d'ailleurs, ainsi que vous me le faisiez observer, nous avons chez nous de réels villages-modèles, je dirais même des Cités-Jardins, comme à Ludlow, à East-Aurora ou à Dayton où un homme remarquable, M. Patterson, a installé une usine-modèle dont l'heureuse organisation sociale a répandu ses bons effets sur la Cité entière. Ainsi donc, je souhaite vivement que ce mouvement se propage aux États-Unis et c'est avec plaisir que je constate que l'Association des Cités-Jardins de France a à sa tête M. d'Estournelles de Constant, apôtre de la Paix internationale, paix que nous serions heureux de voir contribuer à développer les différentes associations des Cités-Jardins, qui entretiennent déjà de par le monde des relations particulièrement courtoises. "

Voyons maintenant ce que pense M. Emile Cheysson, membre de l'Institut: " Il existe dans les villes de grands caravansérails, cubes massifs de pierre, où grouillent des centaines d'habitants, — la population d'un important village — dans des conditions aussi contraires à l'hygiène qu'à la moralité. Pour eux est menteur le proverbe qui prétend que " le soleil luit pour tout le monde ". Le

soleil, dans les grandes villes, est un luxe réservé aux privilégiés de la fortune. L'air lui-même est mesuré parcimonieusement à ces pauvres logements, dont beaucoup ne respirent que sur d'infectes courettes. Les corps s'étiolent, les âmes se dégradent dans de tels milieux, où prennent naissance la tuberculose, l'alcoolisme, la faim mauvaise conseillère, l'immoralité, la haine, c'est-à-dire tous les mauvais fléaux qui menacent, non seulement les misérables habitants de ces taudis, mais encore la société toute entière, en vertu d'une solidarité qui ne permet à aucun de nous de se désintéresser de tels maux. Le taudis exerce, tout à son aise et sans rien qui les contienne, ses ravages sur ses misérables habitants; il les ruine, les alcoolise, les démoralise à plaisir. Un père qui rentre du travail, sa journée faite, dans un logis répugnant, le fuit pour aller chercher des distractions malsaines au cabaret; ses enfants sont atteints de tares héréditaires qui les prédisposent à l'aliénation mentale, au crime, à la tuberculose... La Cité-Jardin est une cité dans un jardin. Chaque maison y est entourée d'une verdure, et chaque groupe de maisons, noyé dans un parc.

Pour éviter que la végétation des cubes de maçonnerie ne finisse par envahir et par étouffer celle des arbres, des limites sont imposées à la densité de la population et à la proportion des surfaces bâties. La cité est faite pour les hommes et non les hommes pour la cité.

Ce n'est pas seulement le besoin d'hygiène qui s'y trouve satisfait, c'est aussi celui de la beauté. On a trop longtemps fait bon marché des questions d'art pour le peuple. Lorsqu'on ne parvenait même pas à lui assurer l'indispensable, la salubrité, personne, en dehors de poètes comme Ruskin, ne songeait à réclamer pour lui le superflu, mais ce superflu est nécessaire. Il faut à ces pauvres vies courbées sous le joug du rude labeur quotidien un peu d'idéal. L'art, ce luxe qui ne coûte rien à l'artiste que du talent et du

génie, — s'il a reçu ce don divin — l'art doit ajouter son prestige au charme domestique de l'habitation salubre et confortable. Le travailleur a droit lui aussi, à la beauté, la beauté dans les lignes de son logement, la beauté dans celles de son mobilier. Il a droit surtout à la beauté qui se dégage de la nature, à la beauté des arbres et des fleurs.

Cette pensée de poète, d'idéaliste et d'artiste, s'est réalisée en Angleterre par l'initiative de deux fabricants, l'un de savon, l'autre de chocolat : M. Lever, à Port Sunlight près de Liverpool, et M. Cadbury, à Bournville près de Birmingham. L'un et l'autre ont installé leurs ouvriers dans des cités modèles, où chaque maison est un cottage entouré de pelouses et d'ombrages.

Ce sont les deux villages modèles que nous allons maintenant visiter puisque nous atterrissons maintenant à Port Sunlight, (le port de la lumière du soleil) en face de Liverpool.

PORT SUNLIGHT

Ce village modèle est une propriété privée appartenant aux frères Lever, les grands manufacturiers de savon : "Sunlight soap". Lorsque nous aurons étudié tout ce que ces manufacturiers de savon ont fait pour relever le niveau social et intellectuel de leurs ouvriers, nous pourrons constater une fois de plus "qu'il n'y a pas de sot métier".

La superficie de Port Sunlight est de 230 acres, dont 140 pour le village et 90 pour les usines. La population, en 1910, était de 3000 habitants tous employés ou parents d'employés aux usines des frères Lever.

Voici comment M. Bénédict-Lévy exprime l'impression qu'il a ressentie à son arrivée à Port Sunlight : "Il faut avoir voyagé quelque peu en Angleterre et avoir visité les cités industrielles anglaises pour se rendre compte de la surprise que vous cause l'appa-

rition subite de Port Sunlight. Il vous semble sortir des villes du Diable et entrer tout à coup dans les jardins de l'Éden. Vous êtes ravi, après avoir vu tant de choses laides, sales et misérables, de recevoir une impression de beauté et de parfaite harmonie. Car ce sont bien là les sentiments que vous éprouvez lorsque pour la première fois dans une vue à vol d'oiseau, vous apercevez, dans son ensemble, cette petite cité dont les maisons sont remarquables par la diversité de leur style et la pureté de leur forme. ”

Les maisons sont bâties à 20 pieds du trottoir et il y a une pelouse de gazon devant chaque cottage. Les rues ayant avec les trottoirs une largeur moyenne d'environ 60 pieds, il y a par conséquent d'une maison donnée à l'autre vis-à-vis, une distance d'environ 100 pieds. Comme les cottages n'ont que deux étages et que leur hauteur ne dépasse pas 40 pieds, les rayons du soleil peuvent largement pénétrer dans chaque habitation. En arrière, les maisons au lieu d'être dos à dos comme dans les quartiers misérables des grandes villes, forment enceinte autour de vastes jardins où croissent les produits les plus variés. Chaque habitant d'une maison possède une partie de ces jardins qu'il cultive à sa guise.

Les cottages sont de deux sortes : ceux qui se louent \$0.85 par semaine et ceux de \$1.25 par semaine. Les premiers comprennent une petite cuisine, une salle à manger, une salle de bain et trois chambres à coucher ; les seconds, une cuisine, salle à manger, salle de bain, un salon et quatre chambres à coucher.

Le prix de ces loyers vous paraîtra excessivement modique, mais il ne faut pas oublier que le coût de la construction en Angleterre n'est pas le même qu'ici, le genre de construction non plus, le climat n'étant pas le même. De plus ces cottages ont été construits par centaines à la fois et le revenu des loyers ne sert qu'à solder les frais d'entretien, c'est-à-dire que les frères Lever font partager leurs profits à leurs employés en les logeant dans les meil-

leures conditions possibles, sachant bien que les ouvriers qui vivent dans les fleurs, les arbres et la verdure ne sont ni malades, ni alcooliques. Par conséquent l'usine à tout à y gagner et les ouvriers aussi.

Le terrain sur lequel furent construits les premiers cottages a coûté il y a environ 25 ans, \$1200.00 l'acre, ce qui fait à raison de 10 cottages à l'acre \$120.00 pour chaque terrain et environ \$2000. cottage et terrain compris.

Comment fut fondé Port Sunlight ? En 1885, M. Lever, qui était alors épicier à Bolton, se mit dans l'idée de fabriquer du savon. En 1887, ses affaires étaient déjà si brillantes qu'il fallut songer à agrandir l'usine. C'est alors que M. Lever eut l'idée géniale de créer son village-modèle. Il acheta d'abord un terrain de 60 acres à \$1200.00 l'acre. Aussitôt l'acte d'achat signé, il vint s'installer sur le terrain. Aidé de M. Nixon, directeur des travaux et M. Owen le premier architecte, ils commencèrent à tracer les rues. Après quoi ils dressèrent un plan où furent marqués les emplacements respectifs de l'usine et du village : " Nous ne doutions pas du succès de l'usine à ce moment, raconte M. Lever, mais nous étions très incertains du succès des maisons auprès des ouvriers, car, avec cette tendance naturelle et souvent justifiée de se méfier de tout ce qui est œuvre patronale, il était fort possible que nos ouvriers n'entrassent jamais dans les maisons que nous leur réservions. Il n'en fut rien, puisque pour 600 maisons, nous avons aujourd'hui 800 demandes. Ce miracle est un peu dû à M. Owen : ses maisons sont si jolies que leur beauté fit tomber la défiance. "

La première motte de gazon fut solennellement détachée en mars 1888 ; en juin 1889 les usines commencèrent à fonctionner et les cottages reçurent leurs premiers habitants. Peu à peu la Cité s'organisa, les rues se bordèrent de nouvelles maisons, des bâtiments nouveaux furent érigés d'année en année.

En 1895, la propriété étant devenue trop petite il fallut acheter des parcelles adjacentes. Mais comme M. Lever n'avait pas prévu tout son succès et avait fait l'erreur de ne pas acheter d'abord plus de terrain, il dut payer en 1900 \$5000.00 l'acre du terrain semblable à celui qu'il avait payé \$1200.00 l'acre en 1887. Il était la victime de la plus value que la création de son village modèle avait donnée aux terrains voisins.

Associations : A Port Sunlight, les habitants ont eu recours à l'association pour parer à tous les besoins : économie domestique, prévoyance, récréation, etc. Il y a d'abord des associations pour abaisser le coût de la vie. Ce sont 1^o les restaurants communs. Il y en a un pour les hommes et un pour les jeunes filles, employés de l'usine. Le premier qui peut contenir 2000 personnes s'appelle le Gladstone Hall et fut inauguré par Mr. Gladstone en 1891. Le second est le Hulme Hall qui peut accommoder en même temps 1500 convives. Il a coûté \$90,000.00 et sert uniquement aux jeunes filles qui travaillent à l'usine. Les repas coûtent en moyenne 6 sous.

“ Il y a lieu de s'étendre sur cette institution, écrit M. Bénédict-Lévy, non pour célébrer la munificence de M. Lever, mais bien parce que nous estimons qu'elle a produit les meilleurs résultats. D'abord si M. Lever a fait construire le Hall à ses frais, il entend que les 6 sous des repas suffisent à solder toutes les dépenses, et alors nous avons bien là un restaurant coopératif puisque le bas prix de la nourriture provient du nombre assuré de consommateurs et que ceux-ci se procurent eux-mêmes des vivres sains et économiques en se montrant clients assidus. Mais au point de vue social encore le restaurant a un rôle important à jouer et il le joue ici ; il est certain que la mentalité d'un peuple dont tous les membres vivent continuellement en contact est autre que celle d'un

groupe d'individus restant isolés. Or, grâce à ces rapprochements de tous les instants, le sentiment de sociabilité se développe magnifiquement. J'ai toujours trouvé quelque chose de très beau aux grands banquets, aux nombreuses réunions, et ici ces réunions, ces banquets ont lieu chaque jour, animés des rires et des cris des convives. Cette vie collective ne met pas d'ailleurs obstacle à la vie familiale car, le soir, tout ce monde se retrouve réuni autour de la table de famille dans l'intimité du home. L'individu n'est pas absorbé par la collectivité, mais il prend une juste part à la vie commune. ”

Magasins coopératifs : Par la coopérative, les habitants de Port Sunlight obtiennent aussi moins chers et plus frais les produits nécessaires à la vie. Comme toutes les coopératives de consommation anglaises celle de Sunlight est fondée afin “ de se procurer à soi-même les marchandises nécessaires à la vie, en devenant son propre fournisseur ”. Derrière les boutiques de mercerie, d'épicerie et de boucherie se trouve la boulangerie coopérative où les ouvriers travaillent dans un grand hall bien aéré. Ce petit groupe coopératif a aussi son restaurant.

Parmi les associations de récréation, nous trouvons une société de natation, une société de cyclistes, un club de cricket, un club de foot-ball :

“ C'est là l'avantage des Cités-Jardins, écrit encore M. Bénéit-Lévy, de pouvoir offrir à tous leurs habitants indistinctement de larges espaces où ils pourront s'exercer aux jeux physiques pour le plus grand bien de leur individu et aussi du corps social qui ne saurait que profiter des solides amitiés se liant sur le terrain des jeux sportifs. Seulement dans une Cité-Jardin ces services sportifs peuvent fonctionner normalement, parce qu'une Cité-Jardin est par définition même une cité renfermant de grands espaces libres,

parce que l'étendue de la ville y étant limitée, les habitants seront certains de ne pas avoir à parcourir une trop grande distance pour trouver leurs terrains de récréation. Les jeux sportifs semblent négligeables en France; en Angleterre, ils ne sont à la portée que de la population aisée. C'est pourtant là une question d'intérêt capital: — l'homme comme l'enfant a besoin de mouvement et si on ne lui fournit pas des jeux sains, il joue à se faire du mal à lui et aux autres. ”

Sociétés de récréation intellectuelle : Celles-ci ne font pas défaut non plus. Il y a le Men's Social Club, des sociétés de musique et de chant, une société d'art dramatique, la Philharmonique, l'Orphéon, une société littéraire et artistique etc. “ Ceci montre abondamment les avantages des Cités-Jardins où à côté des plaisirs champêtres, on trouvera tous les amusements des villes. ”

Considérons maintenant Port Sunlight au point de vue de la santé: “ Tandis qu'à Liverpool et à Birkenhead, les deux villes les plus proches de Port Sunlight, le taux de la mortalité est respectivement de 21.6 et de 17.7 pour 1000, la mortalité à Port Sunlight n'est que de 9 pour 1000. Et tandis qu'à Liverpool, sur 15,392 décès, 6377 sont des décès d'enfants au-dessous de 6 ans, il arrive très rarement que l'on ait eu à signaler à Port Sunlight ces dernières années des cas de mortalité infantile. ”

Terminons cette étude de port Sunlight par un extrait du discours prononcé par Sir William Lever, en 1910, au Congrès de l'Institut Royal d'Hygiène Publique tenu à Birkenhead: “ C'est un principe indéniable que tout ouvrier diligent a un droit moral et intangible à posséder un foyer digne de ce nom, à être à même d'élever ses enfants dans un milieu favorable, à jouir de toutes facilités pour l'intégralité du développement de ses facultés. Et, en même temps, personne ne peut contester qu'un tel état de choses est essentiellement désirable, même à un point de vue pure-

ment intéressé de la part d'un chef d'industrie. . . Les affaires ne peuvent être confiées avec succès à des gens physiquement et moralement incomplets; c'est donc une simple proposition d'affaire en même temps qu'une question humanitaire, de fournir des maisons convenables à nos ouvriers et de les aider à organiser leur vie d'une manière intéressante. Charles Booth constate que la durée de la vie du travail efficace est plus longue de dix ans dans des conditions favorables de vie que dans les quartiers insalubres, sans compter au moins 20% de temps épargné par suite de l'absence de maladie ou de santé débile. . . L'humanité requiert l'assistance d'un architecte, d'un constructeur de santé pour préparer des conditions sanitaires de vie. Des expériences et recherches effectuées, un officier de santé nous déclarait sans hésiter que la mortalité sera supérieure à 25 pour 1000 et les pertes de temps par maladie dépasseront 10% alors qu'il y a davantage de 50 maisons à l'acre; mais que si celles-ci ne dépassent pas 12 à l'acre, avec tout autour des jardins, des terrains de jeux et des espaces libres, la mortalité ne dépassera pas 14 pour 1000, et les pertes de temps par raison de maladie seront insignifiantes. Mais ceci n'a trait qu'aux conditions physiques. La détérioration mentale et morale de l'habitant des villages-jardins, ne sont pas moins caractéristiques. . . L'influence de la maison dépend de ce qu'il y a autour. . . Mettez un cottage au milieu d'un jardin: vous produisez la beauté morale et physique de la fleur et la force du chêne. . . Nous dépensons annuellement plus de 150 millions pour l'éducation dans nos écoles publiques; tout ceci est de l'argent perdu si la vie familiale de l'enfant se passe dans les taudis. ”

Si nous reprenons notre aéroplane “ Bon Sens ” nous arriverons dans quelques minutes à 4 milles de Birmingham, c'est-à-dire au village-jardin modèle de Bournville.

BOURNVILLE

Le village de Bournville, fondé en 1895, se trouve situé, comme nous l'avons dit à 4 milles au sud-ouest de la ville de Birmingham. Il est administré maintenant par un comité fidéi-commissaires, mais il doit son existence à M. Georges Cadbury, le grand manufacturier des chocolats "Cadbury".

L'extrait suivant de l'acte par lequel M. Cadbury remit le village entre les mains des fidéi-commissaires traduit bien l'intention du fondateur : On y lit ce qui suit : "Le fondateur désire alléger les maux qui résultent de l'habitation insalubre pour la classe ouvrière et fournir aux travailleurs quelques-uns des bienfaits de la vie au grand air ainsi que l'avantage de pouvoir se livrer à la culture du sol.

Le but proposé est l'amélioration des conditions de la classe ouvrière dans et aux environs de Birmingham ainsi que dans toute la Grande-Bretagne, en lui fournissant des habitations convenables avec des jardins et des espaces libres.

Les maux qui résultent de l'habitation insalubre sont maintenant connus un peu partout. Des milliers de nos concitoyens sont forcés de vivre dans des conditions qui sont une honte pour notre civilisation. Ils vivent dans des ruelles et des cours renfermées, sales, où l'air et la lumière ne pénètrent jamais, privés de la vue des fleurs, des arbres et de la verdure.

Ceci conduit inévitablement à la déchéance physique et morale. Il devient à peu près impossible pour cette population de se maintenir à un haut degré de caractère et de force physique lorsque tout s'y oppose. Il suffit de visiter ces endroits pour constater combien les résultats sont désastreux. Si quelques-uns résistent bravement à leur entourage et réussissent à s'élever quand même, il n'y a rien de surprenant si le plus grand nombre succombe et va

grossir l'armée des vicieux, des criminels et des malades qui sont une disgrâce et une menace pour un pays.

Voici donc le problème à envisager : l'encombrement du terrain par les maisons ; dans beaucoup de cas l'insalubrité et des maisons et des rues.

Tous ces faits ne manquèrent pas de produire une pénible impression dans l'esprit de M. Cadbury au cours de ses relations avec les ouvriers de Birmingham.

Pendant 50 ans, M. Cadbury avait enseigné la Bible le dimanche dans les bas-fonds de Birmingham. A ce titre, et de plus, ayant à son emploi un grand nombre d'ouvriers il fut à même de connaître les secrets intimes de la vie de centaines de personnes et d'apprécier dans leur réalité les conditions adverses dans lesquelles elles se trouvaient placées. En un mot, il se trouva en contact direct avec le problème de l'habitation. Il résolut de trouver le remède. la solution la plus heureuse qui se présenta à son esprit fut de prêcher " le retour à la terre ".

Dans ce but, il consacra une grande partie de sa propriété de Bournville pour créer un village modèle, en ayant bien soin d'éviter la répétition de maux qu'il se proposait de guérir. Il n'y aura pas d'encombrement des cottages sur le terrain, ni des habitants dans les cottages. Chaque maison aura son jardin ; aucune construction n'occupera plus que le quart à peu près de la surface du lot ; les routes seront larges, bordées d'arbres et environ la dixième partie du terrain en sus des routes et des jardins sera réservée pour des parcs et des terrains de jeux.

Le village de Bournville fut créé rapidement, en suivant ces principes généraux. Près de 200 maisons furent construites en une seule année.

Pour éviter tout malentendu, il est bon de mentionner ici que le village n'est pas, comme Port Sunlight, réservé exclusivement

pour les employés de M. Cadbury, le but du projet étant de contribuer à la solution du problème de l'habitation, en général. De fait, moins de la moitié des locataires travaillent aux usines Cadbury; les autres travaillent dans les usines des villages voisins ou à Birmingham même, c'est-à-dire à 4 milles.

Le village une fois fondé, il s'agissait d'en assurer le développement et son maintien à perpétuité. Après sérieuse considération, il fut décidé d'établir un comité de fidéi-commissaires pour administrer le village conformément aux conditions fixées dans l'acte de fondation. Le 14 décembre 1900, le village fut transféré à ces fidéi-commissaires, M. Cadbury s'en désistant quant au capital et aux revenus. Ce don étant absolu, le projet comporte en lui-même le principe de sa perpétuation. Après un certain nombre d'années, le revenu atteindra des proportions telles qu'il permettra de développer d'autres villages semblables à celui de Bournville.

Depuis M. Cadbury y a ajouté des dons additionnels en terrain et en argent. La valeur totale actuelle de ce don fait à la nation Anglaise est de \$1,300,000.00. La superficie du terrain est de 612 acres. En 1905, les fidéi-commissaires ont reçu en outre une somme de \$30,000.00 d'une personne qui n'a pas voulu que son nom soit publié.

Pour ce qui est de la vente des liqueurs alcooliques, c'est l'intention du fondateur que la vente, la distribution ou la consommation des liqueurs alcooliques soit entièrement supprimée à moins que cette suppression soit dans l'opinion des fidéi-commissaires, la cause de plus grands maux. (En pratique, cette suppression absolue existe, grâce à l'éducation reçue par les ouvriers qui ont su comprendre ce qui est bon et ce qui est mauvais pour eux.)

Un autre règlement exclut les luttes politiques et religieuses de l'administration du village. Il est bien défini que l'intention du fondateur sera violée si quelqu'un est privé des avantages de sa fonda-

tion à cause de ses croyances religieuses ou de ses opinions politiques.

Passons maintenant à la description du village lui-même. On a pris soin d'en faire un endroit pittoresque ainsi que salubre. Autant que possible, les arbres ont été conservés et d'autres plantés. Les cottages sont bâtis deux par deux ou par groupes de trois ou quatre. Ils sont construits de façon à ce que l'air circule librement tout autour et que la lumière solaire puisse pénétrer le plus possible. On construit ces cottages à raison de sept à l'acre. La plupart ont deux boudoirs, une cuisine, trois chambres à coucher et les commodités ordinaires. D'autres ont un grand boudoir au lieu de deux plus petits, quelques maisons ont seulement deux chambres à coucher. Plusieurs ont une salle de bain avec eau chaude et eau froide. Dans les autres, il y a un bain-armoire dans la cuisine.

Les loyers, taxes non comprises, varient de \$4.50 à \$8.50 par mois. Ils produisent un intérêt de 4 % sur le capital engagé, ce qui est le revenu moyen des capitaux en Angleterre. La ville de Birmingham fournit au village l'eau, le gaz et les égouts.

Lorsqu'un locataire prend possession d'une de ces maisons, le jardin a été préparé et mis en état de culture par les jardiniers de la compagnie. Des arbres fruitiers, poiriers, pruniers, pommiers, etc., ont été plantés. En outre des fruits qu'ils produisent pour le locataire, ils remplacent les clôtures pour diviser les jardins voisins. En général, les locataires prennent un grand soin de leurs jardins et les cultivent avec beaucoup de succès. D'autres grands espaces sont aussi couverts en jardins et loués à un prix nominal aux locataires et même à des citoyens de Birmingham.

Un jardinier de profession secondé par un certain nombre d'assistants est en charge du département du jardinage qui donne avec plaisir tous les renseignements dont les locataires peuvent avoir besoin; mais chaque locataire doit cultiver son jardin et en est

responsable. Il y a aussi deux écoles de jardinage, une pour les petits garçons et une pour les plus grands.

Les routes ont 42 pieds de largeur et sont plantées d'arbres. Comme les maisons sont bâties au moins à 20 pieds du chemin, (et non sur le trottoir comme à Québec) il y a donc un espace de 82 pieds d'une maison donnée à celle située du côté opposé.

A part les jardins, on s'est occupé de réserver des espaces libres tels que le "Village green", "Camp Wood", deux terrains de jeux pour les enfants ainsi qu'un parc, c'est-à-dire que des 118 acres actuellement développées, 16 acres ont été réservées pour ces espaces libres, soit une proportion de 1 à 7.

Les édifices publics du village sont le "Ruskin Hall", le "Village Meeting House" et les écoles élémentaires. Ruskin Hall est le centre de la vie intellectuelle et sociale du village. Il sert en hiver d'école des Arts et Métiers. La "Village Meeting House" peut accommoder 400 personnes. Elle sert à la méditation privée les jours ordinaires et pour les services religieux le dimanche.

L'école mixte peut accommoder 540 enfants et le Kindergarten 250. Elles ont coûté, à part le site, \$165,000.00. Il n'y manque rien. Dans la tour qui surmonte l'école se trouve un carillon de 22 cloches qui joue quatre fois par jour, des hymnes et des airs nationaux. Ces trois édifices ont été donnés au village par M. et Mme Cadbury.

Le village renferme actuellement 925 maisons avec une population de 4390 personnes, soit une moyenne de 4.7 personnes par maison et 37 personnes à l'acre comme densité de la population. A Québec, dans le quartier de Saint-Malo, nous avons pour une superficie de 93 acres une population de 7,000 âmes, soit une densité de 75 personnes à l'acre, c'est-à-dire le double de Bournville. Ceci provient de ce que nous avons probablement un règlement qui limite le nombre de sardines qu'une boîte doit contenir légalement,

mais nous n'en avons pas pour limiter le nombre de maisons pour un territoire donné. Nous comparerons plus loin nos résultats au point de vue de la mortalité avec ceux de Bournville.

Tous les ans a lieu à Bournville la fête des enfants. C'est un événement considérable. Il faut bien ne pas oublier que ce sont des enfants d'ouvriers. On dirait des enfants de millionnaires en villégiature.

Pour démontrer les résultats produits par l'habitation salubre et la vie au grand air, nous ferons appel à la brutalité des chiffres. Voici les statistiques de Bournville comparées à celles de Birmingham la ville voisine ainsi qu'à celles de l'Angleterre et du pays de Galles : Le taux de la mortalité pour 1000 de la population est de 4.9 seulement, pour Bournville tandis qu'il est de 10.5 pour Birmingham et de 14.4 pour toute l'Angleterre y compris le pays de Galles. Quant à la mortalité infantile, le taux est de 4.9 pour 1000 naissances à Bournville, comparé à 87.6 pour 1000 naissances à Birmingham et 116 pour 1000 naissances pour toute l'Angleterre.

On a aussi mesuré et pesé un certain nombre d'enfants des écoles de Bournville et un même nombre d'enfants des taudis de Birmingham. Voici les résultats : Enfants de six ans de Bournville : 45 lbs ; des taudis de Birmingham : 39 lbs, soit une différence de 6 lbs en faveur de ceux de Bournville. Enfants de 8 ans de Bournville : 52.9 ; des taudis de Birmingham 47.8, une différence de 5 lbs à l'avantage de ceux de Bournville ; enfants de 10 ans de Bournville : 61.6 ; des taudis de Birmingham, 56.1. Enfants de 12 ans de Bournville : 71.81 lbs ; des taudis de Birmingham, 63.2 ; différence toujours en faveur de Bournville.

Mêmes résultats pour la taille des enfants : Enfants de 6 ans de Bournville : 44.1 pouces ; des taudis de Birmingham ; 41.9 pcs ; enfants de 8 ans de Bournville 48.3 ; des taudis de Birmingham : 42.2 ; enfants de 10 ans de Bournville : 51.9 ; de Birmingham :

ham : 49.6. Enfants de 12 ans de Bournville : 54.8 pcs; de Birmingham : 52.3 pouces.

Comparons maintenant les statistiques de Bournville et même celles de toute l'Angleterre à celles de notre bonne ville de Québec. Les chiffres officiels m'ont été fournis par le bureau provincial d'hygiène.

Pour une population d'environ 80,000, nous avons eu à Québec, en 1912, une mortalité de 1527 personnes, c'est-à-dire plus de 19 par 1000. Par conséquent, pour une ville de 80,000 âmes, nous avons une mortalité de 5 par mille supérieure à celle de toute l'Angleterre et de 14 par mille supérieure à celle du village modèle de Bournville. Au taux de l'Angleterre, notre mortalité de 1527 n'aurait été que de 1152; au taux de Bournville, nous n'aurions eu que 392 morts au lieu de 1527.

Voyons maintenant comment se divise notre mortalité de 1527 personnes en 1912 : Sur ces 1527 morts nous comptons 671 décès d'enfants de 0 à 1 an et 139 enfants de 1 à 5 ans, soit 810 enfants de 0 à 5 ans, c'est-à-dire ce que nous avons de meilleur, l'espoir de notre race. Il faut ajouter 149 morts par les tuberculoses, dont 113 par tuberculose des poumons. Il n'y a rien comme faire notre inventaire national de temps à autre. Par conséquent, sur 1527 morts, nous en avons 959, soit près des deux tiers causées par des maladies qu'il est possible de prévenir par l'habitation salubre et la vulgarisation de l'Hygiène publique.

Comparons maintenant notre mortalité infantile à celle de l'Angleterre et à celle de Bournville. Avec notre belle natalité de 38 p. 1000, nous avons eu en 1912, à Québec plus de 3000 naissances. Comme 671 de ces enfants sont morts dans la même année, nous avons donc une mortalité infantile de 223 p. 1000 naissances. Si le roi Hérode pouvait venir ici assister à ce nouveau massacre des saints innocents, il serait charmé. Comparez ce pauvre résultat avec celui de 49 morts seulement p. 1000 naissances à Bournville

et 116 p. 1000 naissances pour l'Angleterre. Remarquez bien que je n'ai pas tenu compte des 139 décès d'enfants de 1 à 5 ans, à Québec, en 1912.

Les gens avertis dans notre Province qui poursuivent un idéal autre que celui de faire de l'argent, se préoccupent beaucoup de l'influence que notre Province doit maintenir dans la Confédération. Tout le monde sait qu'après chaque recensement il y a un instant sublime : c'est lorsqu'on divise le chiffre de la population de notre Province par 65, le nombre fixe de notre députation, pour trouver l'intéressant quotient qui déterminera le nombre de députés auxquels les autres provinces auront droit. Au recensement de 1911, le chiffre de notre population, 2,002,712 divisé par 65 a donné un quotient de 30,810, ce qui veut dire que les autres provinces auront droit à un député pour chaque 30,810 de leur propre population. Par conséquent, plus le chiffre de notre population sera grand, plus le quotient sera élevé, puisque le diviseur reste le même 65, et moins les autres provinces auront de députés, c'est-à-dire de voix au chapitre.

Si nos autorités provinciales et municipales s'entendaient, comme la chose s'est faite en Angleterre, pour élaborer un plan d'ensemble systématique pour faire la guerre aux fléaux qui nous déciment : la tuberculose, la mortalité infantile, la fièvre typhoïde, et indirectement mais sûrement, l'habitation insalubre, quelle serait au recensement de 1920 notre population et par conséquent notre quotient ; quels seraient en 1930 notre population et notre quotient ? Lorsque l'état major, c'est-à-dire les autorités provinciales et municipales seront disposées à attaquer l'ennemi, ils trouveront que les soldats, c'est-à-dire le clergé, les médecins et les laïques qui s'occupent d'œuvres sociales, ne feront pas défaut.

Lorsque nous aurons accompli cette tâche, nous nous sentirons plus à l'aise pour discuter le degré de civilisation des Russes, des

Italiens, des Turcs et autres supposés barbares qui construisent des villages et banlieues jardins pour leurs ouvriers, tandis que nous délibérons et gémissons sur nos maux.

Avant de quitter Bournville, considérons ce village modèle au point de vue financier. Il est évident que si les bienfaits du projet doivent atteindre les proportions prévues par le fondateur et si ce village doit être une leçon vivante pour la solution du problème de l'habitation, il faut que le tout soit administré strictement sur une base d'affaires. Il faut démontrer qu'un tel projet peut être un succès financier et non pas seulement un acte de philanthropie. C'est ce que les fidéi-commissaires ont compris. Ils ont réussi à assurer un revenu net de 4% sur le capital, ce qui est assez élevé pour l'Angleterre, et ceci en tenant compte que le coût de construction pour des cotages en groupes de deux avec des jardins est supérieur au coût de maisons accolées les unes aux autres.

HAMPSTEAD

Dirigeons maintenant notre aéroplane vers Londres où nous visiterons rapidement la célèbre Banlieue-Jardin d'Hampstead.

Voici comment dans un prospectus, Madame Barnett qui avait vécu ainsi que son mari l'évêque Barnett dans les quartiers les plus pauvres de Londres, faisait part de son idée de créer cette Banlieue-Jardin: " Il est dans notre intention d'édifier dans notre Garden Suburb des bâtiments pour toutes les classes de la population, et d'en faire un centre attractif. Le parc du riche contribuera à conserver la pureté de l'air, tandis que le jardin plus modeste du pauvre augmentera le charme de son cottage tout en lui procurant une distraction saine et les moyens de diminuer le coût de la vie par la récolte des légumes qu'il produira. On aura soin de disposer les maisons, non en lignes uniformes, mais pittoresquement, tant au point de vue de la place qu'elles occuperont que de l'architecture. "

Le prospectus avait entre autres comme co-signataires le comte Grey, alors gouverneur du Canada, le comte de Crewe, l'évêque de Londres, Sir John Gorst, Sir Robert Hunter, etc. C'est sous de tels patronages que fut lancée l'idée de la Garden Suburb d'Hampstead.

“ 50 acres de terrain furent achetés et loués ensuite à des sociétés coopératives de locataires fondées successivement pour y ériger les maisons. Ces sociétés ont jusqu'à présent construit environ 1500 maisons sur du terrain payé en moyenne \$2500.00 l'acre, à raison de 12 cottages à l'acre, de sorte que plus de \$2,000,000.00 ont été dépensés pour construire ces maisons.

“ Il n'y a ni grilles, ni barrières, ni murs, devant les habitations mais des guirlandes de roses et des parterres de fleurs. De chaque côté des routes, des plates-bandes de gazon et des plantations; peu de grandes voies, seulement une ou deux, sur lesquelles sont greffés, comme autant de fleurons sur une branche maîtresse, des groupes de cottages entourant des petits parcs intérieurs communs aux constructions qui les environnent; ils servent à la fois de pelouses d'agrément pour les riverains, et de terrains de jeux pour les enfants.

“ Tous les types de construction s'y rencontrent, depuis le cottage loué un dollar par semaine, jusqu'à la riche villa qui représenterait un loyer de dix à quinze dollars par semaine, c'est même ce qui fait l'originalité de cette Banlieue-Jardin, d'avoir su réserver du terrain pour toutes les classes sociales, — au lieu de faire une cité purement ouvrière, ou une sorte de villégiature estivale purement bourgeoise. ”

“ La vie sociale est aussi très intensément développée. Non seulement l'enseignement qui se donne dans les écoles primaires, les conférences qui sont faites à l'Institut technique et les réunions artistiques et littéraires qui groupent les adultes, sont l'indice

d'une culture générale développée, mais la Garden Suburb d'Hampstead possède encore un club social dont beaucoup de grandes villes aimeraient à s'enorgueillir.

Ce qu'on appelle le club est un bâtiment à deux étages, composé de salles de jeux, de réunion, de lecture, de bibliothèque, — le tout aménagé en un goût très sobre, mais d'une exquise simplicité. Des boutiques fort bien achalandées sont installées à l'entrée de la Banlieue-Jardin, et une Société coopérative fort prospère fonctionne déjà. Mieux encore : un véritable esprit de solidarité et de fraternité règne entre les différents habitants.

La Banlieue-Jardin d'Hampstead est devenue le type de toutes les créations du même genre ; lorsque l'on dit que l'on habite la Banlieue-Jardin, tout le monde sait à Londres qu'il s'agit de celle d'Hampstead.

Avant de quitter Hampstead que nous n'avons pu étudier en détail faute de temps, lisons un extrait du discours de l'Honorable John Burns, en 1910, à l'ouverture du congrès qui réunissait à Londres, les délégués de tous les pays intéressés dans l'art de construire les villes : " Chaque dix années, un million de maisons sont érigées en ce pays, sans ordre, sans coordination, avec des parcs, des ruiseaux, ou d'autres éléments de décoration naturelle absolument massacrés. Il y a souvent jusqu'à 50 maisons à l'acre. . .

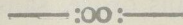
Trente pour cent de notre paupérisme est dû à la maladie et aux conditions de santé précaires de nos concitoyens. Pour lutter contre cet état de choses, il nous en coûte \$75,000,000.00 de dollars par an. 30% de ces 75 millions sont dus au fait que nous n'avons pas logé la population et aménagé nos villes il y a 150 ans, ou même seulement 20 ou 30 ans comme nous aurions dû le faire. Laissez-moi vous dire franchement que si vous vous mettez à aménager rationnellement vos villes et à mieux loger vos travail-

leurs que vous ne le faites maintenant, votre paupérisme diminuera rapidement.

N'oubliez jamais ceci : Le paupérisme n'est pas seulement une condition du corps, c'est aussi une condition de l'esprit. Dans le présent état de choses, le paupérisme devient héréditaire, et le pire de tout, en ce qui concerne les pauvres, n'est pas tant la pauvreté de leurs habits, la misère de leurs foyers ou la tristesse de leur milieu vital, c'est la pauvreté de leurs aspirations, c'est l'état d'abandonnement moral, conséquence de l'insalubrité des maisons, des misères physiologiques et sociales que nous voyons.

Maintenant, vous tous qui vous entretenez de détérioration physique, qui parlez de l'affaiblissement des facultés mentales, de la dégénérescence sociale, vous ne ferez jamais rien avec tous vos remèdes et vos palliatifs, tant que vous n'aurez pas reconstruit ce berceau du caractère, ce séminaire de santé et de joie à la fois corporelle et spirituelle, qui a nom " l'habitation du peuple ".

(A suivre)



UNE FORME FREQUENTE DE CYSTITE

Il y a une forme de cystite fréquemment observée par le praticien. Elle survient généralement à la suite de refroidissement chez des femmes jeunes comme vieilles qui apparemment ont leurs organes pelviens sains. Le début est rapide avec pollakiurie, ténésme et même dysurie. L'urine acide contient des germes d'infection, ordinairement le colibacille, du pus, et souvent du sang. Le repos au lit, l'application locale de chaleur, un régime léger, l'évacuation de l'intestin et le Sanmetto sont les moyens à employer. En quelques jours la gravité de l'attaque diminue et en 2 à 3 semaines les malades sont bien portants comme jamais.

AUTRE CAS D'EMPOISONNEMENT PAR L'HUILE
DE CÈDRE

Avec la permission de l'auteur, j'envoie au *Bulletin Médical*, pour publication, une copie d'une lettre que M. le Dr A. A. Foucher, de Montréal, avait l'amabilité de m'adresser ces jours derniers, et dans laquelle notre confrère relatait un cas d'empoisonnement par l'huile de cèdre.

La voici :

Montréal, 6 décembre 1913.

Cher Docteur,

J'ai lu avec d'autant plus d'intérêt votre note à propos d'un cas d'empoisonnement par l'huile de cèdre que j'ai failli perdre un de mes enfants, il y a dix-sept ans, à la suite d'une ingestion de cette préparation. L'enfant, une fille, avait alors à peu près deux ou trois ans, assez espiègle pour toucher et goûter à tout. C'est ainsi qu'elle mit la main sur une petite bouteille contenant de l'huile de cèdre, et en avala une certaine quantité.

Heureusement j'étais à la maison à ce moment, et je fus appelé immédiatement. L'enfant avait commencé par pâlir; puis tombant à la renverse, elle eut des convulsions, et tomba immédiatement dans une espèce de coma, les pupilles dilatées, la respiration intermittente. Lorsque j'arrivai, l'enfant ne respirait plus. Je fis alors des tractions de la langue; et après quelque temps, qui me parut très long, j'eus la satisfaction d'avoir rétabli le jeu respiratoire. L'enfant dormit pendant quatre heures consécutives avec une respiration normale, et se réveilla parfaitement bien.

Le seul contre-poison donné avant mon arrivée fut du lait. D'ailleurs on s'aperçut un peu tard de la cause du trouble.

Depuis, l'enfant est devenue grande fille, et ne se doute pas qu'elle a absorbé un emménagogue. Et je suis bien sûr que ses intentions étaient meilleures que celles de votre patiente.

Je vous cite ce cas; car la littérature, relatant des empoisonnements de ce genre, paraît rare. C'est ce que j'avais cru moi-même dans le temps; mais votre témoignage me confirme dans cette opinion.

Votre bien dévoué,

A. A. FOUCHER.

Je tenais à cette publicité, d'abord à cause de la rareté de pareils cas d'empoisonnement dans la littérature médicale. Ensuite, comme les lecteurs ont dû le remarquer, il y a beaucoup de traits de ressemblance entre le tableau symptomatique du cas relaté ci-dessus et celui de mon observation parue dans le *Bulletin Médical* du mois de novembre dernier. Je me hâte d'ajouter un détail que j'avais oublié en relatant mon cas: c'est que ma patiente, en ingurgitant sa dose d'huile de cèdre, fut prise d'un accès de suffocation, qui ne dura guère du reste. Ce détail complète la ressemblance presque parfaite dans la symptomatologie de nos deux observations.

ALBERT JOBIN.

— :00: —

DEUXIEME DINER ANNUEL
DE LA
SOCIÉTÉ MÉDICALE DE QUÉBEC

Le deuxième diner annuel de la Société médicale de Québec, a eu lieu samedi, le 3 décembre 1913, en l'Hôtel du Kent House, aux Chutes Montmorency. Comme l'an dernier, la Société médicale a eu le très grand plaisir, et en même temps le très grand honneur, de réunir autour d'elle, non seulement tous ses membres actifs, mais aussi tous les membres de la profession médicale. En sorte que ce banquet, et par l'accueil favorable que lui ont accordé la plupart des confrères, et par le brillant succès dont il a été couronné, a pris dès le début une forme plus ample que celle que lui avaient désignée, ceux qui, les premiers, en eurent l'idée. On a voulu donner à cette idée une forme matérielle qui devait être la manifestation de la fête tout-à-fait intime des membres de notre société; on obtint du même coup la convention annuelle des médecins de la ville de Québec et du district environnant. C'est cette deuxième convention qui a eu lieu le 13 décembre dernier.

Nous voudrions pouvoir publier la liste complète de ceux qui prirent part à ce banquet ou qui contribuèrent à son succès. Malheureusement l'espace qui nous est réservé ne nous le permet pas. Nous nous contenterons de mentionner que notre Président, M. le Dr Adj. Savard s'est vu, en cette circonstance, entouré des médecins les plus en vue de la province: Ainsi M. le Dr L. P. Normand, de Trois-Rivières, Président du Collège des médecins et chirurgiens de la Province de Québec, représentait la plus grande et la plus ancienne société médicale, chez nous. M. le Dr J. P. Décary,

Président de la Société médicale de Montréal, représentait une sœur plus jeune, il est vrai, mais qui s'est développée au point de dépasser rapidement sa sœur aînée de Québec. Le Dr Ed. Savard, Président de la Société médicale de Chicoutimi et Lac St-Jean, et le Dr Geo. Larue, Président de la Société médicale du comté de Québec, représentaient deux sociétés rurales des plus actives dans notre région, et dont la saine vitalité est toute à l'honneur du nom médical canadien.

Parmi les nôtres à la table d'honneur on remarquait encore plusieurs anciens présidents de notre société: M. D. Brochu, S. Grondin, Arthur Simard, C. R. Paquin, D. Pagé,. Enfin l'Association des médecins de Langue Française de l'Amérique du Nord, dépositaire du nom et de l'esprit français, en terre canadienne et américaine, a, par son très digne président M. le Professeur Rousseau, apporté un éclat inusité à cette fête.

Condenser en peu de mots les nombreux discours qui furent prononcés à cette occasion, en diminuerait trop la valeur et la portée. Par contre nous sommes heureux de pouvoir donner aux lecteurs du *Bulletin*, le discours du Dr Adj. Savard, à qui nous laissons la parole.

EDG. COUILLARD.

— :00 : —

DISCOURS PRONONCE AU II^e BANQUET ANNUEL DE LA SOCIÉTÉ MÉDICALE DE QUÉBEC

Au Kent House, le 13 déc. 1913

Par son Président le Docteur ADJ. SAVARD

Messieurs,

Je tiens d'abord à remercier nos hôtes de leur présence qui nous honore.

Je vous remercie aussi, chers Confrères d'être venu en si grand nombre. Vous avez sans doute compris que ce banquet annuel doit être pour nous comme un ralliement périodique.

Et à ce sujet, j'ai plaisir à répéter ici le vœu que j'ai cueilli sur les lèvres de quelques-uns d'entre vous, c'est que ce banquet ait lieu chaque année vers le même temps, soit dans la seconde semaine de décembre.

Cela aura l'apparence intangible et vénérable d'une tradition.

Et les traditions sont chose respectable et utile, utile surtout à une société qui, comme la nôtre, entre en pleine maturité.

En effet, nous en sommes à cette période d'épanouissement.

L'homme, arrivé à son complet développement, aime à juger sa force, ainsi nous pourrions bien, ce soir, jeter un rapide coup d'œil sur les progrès accomplis, et voir l'importance actuelle de notre société, tant au point de vue scientifique qu'au point de vue social.

Je pourrais raconter ici tous les mouvements féconds, toutes les heureuses initiatives de ces derniers temps.

Je pourrais encore dire l'avancement imprimé à la science médicale dans notre région, indiquer le relèvement de notre profession, tous fruits d'une action discrète mais effective.

Je pourrais suivre, comme un filon, cette action persistante depuis le jour de notre fondation. . . mais, Messieurs, je n'oserais dire cette histoire devant vous qui l'avez composée.

Pour me borner à l'influence actuelle, qui pourra dire, par exemple, le bienfait de ce contact continuels entre nous!

Quelles économies de science et d'expérience ne retirons-nous pas de cette étroite affinité intellectuelle.

Mais, il y a plus, Messieurs.

De ce contact nous tirons d'autres avantages non moins appréciables.

En effet, parmi nous, il y a plus que la seule préoccupation professionnelle, il y a, je puis le dire, la préoccupation sociale. On perçoit chez tous cette conviction que la vie n'est pas qu'un mouvement, mais qu'elle doit être une action féconde. Et il arrive donc que nous savons faire avec des vues hautes et amples les choses même ordinaires. C'est bien là, a dit quelqu'un, le secret de faire grand et de durer.

Grâce à cette même préoccupation, il se trouve que le dévouement est loin d'être parmi nous qualité rare, fonction peu recherchée.

Il y a dans nos rangs la contagion de l'exemple.

Et c'est assez pour vous montrer, qu'au sein de notre société, le contact des cœurs est non moins fructueux que le contact des intelligences.

Je puis vous affirmer après cela, que : " Chez nous, il n'y a pas de médiocrité. "

Il est bien permis, je crois, de nous dire toutes ces choses, d'autant que c'est un hommage à nos distingués fondateurs, et à l'illustre lignée de mes prédécesseurs qui sont presque tous ici, ce soir.

J'ai cru, en effet, que le meilleure éloge à faire d'eux serait non pas de louer leurs qualités respectives, mais de montrer ce qu'est devenue leur œuvre.

Je ne vous dis pas : voyez-les. Je leur dit : voyez-nous ! Voyez la société que vous avez faite.

Messieurs, voilà leur œuvre ! . . .

—: oo: —

SOCIÉTÉ MÉDICALE DE QUÉBEC

Rapport de la séance du 23 décembre 1913.

La séance est ouverte à 8.30 P. M. par M. le Dr E. M. A. Savard, président.

Sont présents MM. les docteurs. Jos. Gilbert, Arthur Simard, V. Darveau, Geo. Ahern, P. C. Dagneau, Émile Nadeau, A. Jobin, Achille Paquet, Arthur Vallée, Alfred Drouin, Jos. Devarennas, A. Lavoie (Sillery), Edgar Lemieux, Arthur Leclerc, Geo. Racine, P. V. Faucher, Odilon Leclerc, J. L. Petitclerc, W. Verge, Jos. Vaillancourt, Adolphe Drouin.

Le secrétaire donne lecture du procès verbal de la dernière séance, lequel est adopté.

M. le Dr Émile Nadeau prend la parole, et commente, pour l'information générale des membres de la société médicale, le Bill No. 9, concernant les habitations salubres. Cette législation actuellement soumise par le gouvernement provincial, à l'étude de l'assemblée législative, a pour but d'encourager la formation des compagnies qui se proposent la construction des habitations salubres à bon marché.

Puis le Dr Nadeau nous raconte brièvement ce qu'il a vu et le travail qui s'est fait, à Cincinnati, lors de la 3^{ième} convention annuelle de l'Association nationale des habitations salubres, à laquelle il a assisté. De Cincinnati le Dr Nadeau s'est rendu à Dayton, Ohio, où il a pu constater et vérifier par lui-même que, ce que la National Cash Register Co. fait pour ses 3,500 employés est absolument merveilleux. Dans la mise en œuvre de cette immense organisation, dont le Dr Nadeau a déjà parlé devant la société médicale, l'hygiène individuelle et générale, de même que le bien-être social de tous sont au premier plan et les résultats obtenus sont plus que satisfaisants. De Dayton le Dr Nadeau s'est rendu à Toronto où il a visité les habitations salubres à bon marché construites par la Toronto Housing Co. Bien que construites au centre même de la ville de Toronto, ces habitations ont apporté une amélioration notable dans la vie de l'ouvrier. A la suite des rensei-

gnements fournis par le Dr Nadeau concernant les habitations salubres, il est proposé par le Dr Arthur Simard, secondé par le Dr Arthur Vallée: qu'après avoir étudié le Bill No. 9, intitulé: "Loi pour encourager la construction d'habitations dans les cités, villes et villages," la Société médicale de Québec approuve le principe du projet de la "compagnie des habitations salubres de Québec" de créer une banlieue-jardin modèle et prie les autorités municipales lorsque le temps sera venu, de se prévaloir des droits qui lui sont accordés par cette législation, pour donner à ce projet tout l'encouragement qu'il mérite." Cette motion est adoptée à l'unanimité.

A l'article des intérêts professionnels, M. le Dr P. C. Dagneau soulève le problème du coût de la vie, et demande à la société médicale, s'il ne serait pas opportun de former une mutualité parmi les professionnels.

Le Dr Émile Nadeau approuve l'idée d'une société coopérative. Il parle de la valeur du système coopératif, qu'il a étudié déjà, donne des exemples sur le fonctionnement et les résultats obtenus par ce système là où il est appliqué.

Le Dr A. Vallée propose, secondé par le Dr A. Simard, que MM. les Drs Dagneau et Nadeau étudient la question au point de vue pratique.

Le trésorier fait son rapport financier et annonce un surplus assez considérable. Ce rapport nous apprend que le nombre des membres réguliers, dont le total est de quarante-trois, pour l'année 1913, a augmenté sensiblement sur les années antérieures.

Le Dr A. Vallée propose, secondé par le Dr A. Simard, que, considérant le surplus en caisse le Dr Adj. Savard soit indemnisé de tous ses frais de transport à Montréal où il est allé représenter notre société. "Le Dr Savard proteste et il s'en suit une discussion qui a pour résultat la motion suivante, à être substituée à la précédente:" Il est proposé par le Dr A. Vallée, secondé par le Dr A. Simard, qu'à l'avenir, un minimum de quinze dollars (15.00) soit alloué au délégué de la société médicale, à Montréal; et que cette motion ait un effet rétro-actif." Adoptée unanimement.

Puis on procède à l'élection des nouveaux officiers pour l'année 1914.

Il est proposé par le Dr A. Simard, secondé par le Dr P. C. Dagneau, que M. le Dr P. V. Faucher soit élu président. Adopté.

Il est proposé par le Dr A. Vallée, secondé par le Dr A. Simard, "que M. le Dr Albert Jobin soit élu 1er vice-président, et le Dr Alphonse Lessard, 2ème vice-président". Adopté.

Il est proposé par le Dr Jos. Vaillancourt, secondé par le Dr A. Vallée "que les Drs Jos. Devarennès, trésorier, et Edgar Couillard, secrétaire, soient continués en exercice". Adopté.

Avant de quitter la Présidence le Dr Savard se fait un devoir et un plaisir de remercier les membres de la société médicale qui l'ont encouragé et soutenu dans l'accomplissement de ses devoirs. M. le Dr P. V. Faucher prend le fauteuil, et remercie ceux qui ont bien voulu l'honorer, en lui confiant les destinées de la société médicale de Québec durant l'année 1914. Il a l'espoir que la société continuera ses succès et que les nouveaux projets se réaliseront. Si, dit-il, la Société médicale a pour but immédiat le soutien et l'encouragement à donner aux confrères, il ne faut pas oublier que rien ne contribuera davantage au perfectionnement de nos connaissances et de nos qualités individuelles, que l'étude des anciens auteurs. Et ce commerce avec les anciens doit marcher parallèlement avec l'étude de la profession. Après avoir dit quelques mots de l'influence du médecin dans le monde, le nouveau président lève la séance à 10.30 hrs P. M.

EDGAR COUILLARD, M. D.

Sec. Soc. Méd. de Québec.

— :00 : —

ÆSCULAPE. Grande revue mensuelle illustrée, latéro-médicale. Le numéro : 1 fr. Abonnement : 12 fr. (Étranger : 15 fr.)

A. ROUZAUD, éditeur, 41, rue des Ecoles, Paris.

Le Serpent d'Épidaure, attribut du service de santé militaire (22 illustr.) par le Dr BAILBY, méd.-maj. de 1re cl. — Le serpent

d'Épidaure, surmonté du miroir de la prudence est l'attribut du médecin militaire. Le culte d'Esculape à Épidaure; le serpent à grosses joues; sa venue mystérieuse d'Épidaure à Rome symbolise la transmission de la médecine grecque à l'Occident; Machaon et Podalire médecins de l'armée des Grecs devant Troie.

Les Centenaires (5 illustr.), par la Dresse YVES-ROY. — L'homme doit tendre à augmenter la durée de sa vie. Comment y parvenir. Quelques centenaires; leur esprit, leur âme.

A propos d'une gravure médicale anglaise (1 illustr.). — Souvenir humoristique de la visite de l'Institut de Méd. Coloniale de Paris à l'École de Médecine tropicale de Londres, — dû à la plume d'un confrère anglais.

Le chien qui parle de Mannheim (8 illustr.), par E. DUCHATEL, vice-président de la Soc. d'Études Psychiques. — Le temps est revenu où les bêtes parlent; le chien Rolf, sa manière de répondre, de questionner, de lire, de calculer; un horizon nouveau s'ouvre pour la psychologie animale; aucune supercherie n'est possible ici.

Les Barbares (11 illustr.), par le Dr BRUNON, Direct. de l'École de Méd. de Rouen. — Le vieux Naples, sa beauté, son pittoresque, sa malpropreté; les ruines de la voluptueuse Poestum; au pays de la fièvre et de l'incurie. Retour par la Suisse: ordre, propreté, hygiène. Appel aux néo-latins pour qu'ils cessent d'être les Barbares modernes.

Les Médecins de Pascal: II. Médications; III. Consultations (9 illustr.) par le Dr JUST-NAVARRÉ. — Au chevet de Pascal mourant; les remèdes qu'il prit, leur résultat; le vin antimonie ne fut donné qu'en désespoir de cause; Pascal n'a pas été empoisonné par l'antimoine, il est mort d'accidents encéphalo-méningés tuberculeux.

Le Culte de la Beauté (simili-gravure hors-texte), de G. de TROMELIN.

SUPPLÉMENT. — *La folie de Nietzsche*. — *Le végétarisme et la vie intellectuelle et morale*. — *Soignons nos hûtres*. — *La soupe aux hannetons*. — *La foire aux cheveux de Limoges*. — *Chats sans queue*. — *Le feu au derrière*. — *L'injure sans coups est indigne*. — *Le poète Dryden prévient la mort de son fils*. — *La légion étrangère*. — *La gomme copal*. — *Disparition des négritos*. — *Un anglais compte les baisers donnés à sa femme*. — *Un médecin wurtembergeois avec Napoléon en Russie*. — *Les "anges gardiens" à Rome*. — *Le roi de Bavière porte une balle dans ses flancs*. — *L'amour des bêtes*. — *L'intelligence des perdrix*. — *Les escholiers au temps de Villon*.

NOTES pour servir à l'histoire de la Médecine au Canada

Par le Dr M.-J. AHERN, (*suite*) (a)

Un jeune élève de l'Ecole Normale, décidé à ce sauver, grimpa sur l'appui de la deuxième fenêtre de la chapelle de la Sainte Famille et se préparait à sortir quand une demoiselle, qui s'était approchée, le supplia de l'aider à monter à coté de lui, ce qu'il fit. Les deux sautèrent par la fenêtre pour se trouver emprisonnés dans ce cimetière entre la haute muraille susdite et le mur de l'église. Leurs cris finirent par attirer l'attention des passants et une personne charitable au moyen d'une échelle leur procura la liberté.

Le jeune homme devint quelques années plus tard le Dr Thos. Godfrey McGrath médecin de grands talents qui mourut subitement le 18 février 1872, la demoiselle vit encore. Ce cimetière de la St. Famille était plus large qu'il n'est aujourd'hui. En 1842 le Conseil de ville en demanda à la Fabrique N.-D. de Québec un morceau pour élargir la rue Buade. La Fabrique, vu que cela était pour l'utilité publique, accéda à cette demande et donna à la ville un morceau de terrain de $7\frac{1}{2}$ pieds dans sa plus grande largeur sur une longueur de 180 pieds. (283) Les travaux eurent lieu en 1843.

DUVERGER, Pierre dit Bourgoin.

Pierre Duverger dit Bourgoin, chirurgien, fils de Pierre Duverger et de Françoise Claverie, de St- Alarie, Bordeaux. (284)

A l'âge de vingt-six ans, il épousa à Québec, le 20 novembre 1712, Marie Lemoine, âgée de 37 ans, fille de Pierre Lemoine et de Catherine Mignot, de Québec, et veuve de Sébastien Marignier et de Jacques Laborde. (285)

a. Reproduction interdite.

283. Livre des Délibérations de la Fabrique N. D. de Québec 1825 à 1864.

284. Tanguay, *Dict. Généal.* vol. II, p. 426; vol. III, p. 586.

285. Tanguay, *Loc. cit.* vol. I, p. 379.

Pour le mariage de Marignier et de Marie Lemoine il y a eu dispense des fiançailles mais les trois bans ont été publiés. (286)

Au recensement de 1716 les enfants de Marignier sont appelés Mariguët, nom qu'on ne trouve pas dans Tanguay. (287).

Marie Lemoine eut deux enfants de son premier mari, aucun du deuxième et trois de Duverger. (288).

Duverger résidait à la Basse-Ville, Québec, rue De Meules et Champlain qui s'étendait du haut de l'escalier jusqu'au bout du Cap au Diamant. (289)

Duverger est mort à Québec en novembre 1718.

On a pu douter qu'il eut le droit de pratiquer comme chirurgien; voici pourquoi.

Duverger eut devant la prévôté de Québec un procès avec Louis Butteau dit La Rabelle, cordonnier en cette ville, (290) à propos d'un loyer. Ce dernier ayant eu gain de cause, Duverger en appella devant le Conseil Supérieur qui " renversa le jugement dont " il est appel, et en même temps " sur requisitoire du Procureur " général du Roy, fait defense au dit Duverger de prendre la qualification de chirurgien et d'exercer la chirurgie qu'au préalable il " n'ayt esté examiné, à la requeste du Sr Lajus, lieutenant des chirurgien de cette ville, par Maistre sarrazin, medecin des hôpitaux de ce pays; et obtenu de luy, un certificat de sa capacité. " (291).

DUVERT, Pierre Chicou.

Pierre Chicou Duvert de St-Valier a obtenu sa Licence Pro-

286. *Reg. N.-D. de Québec*, 30 mars 1696.

287. *Recensement de 1716*. Beaudet, p. 43, No. 324.

288. *Tanguay, loc. cit.*, vol. V, pp. 57-513.

289. *Recensement*, 1716.

290. *Reg. de la Prévôté*, 23 juin 1716.

291. *Juge. et Dél. du Cons. Souverain*, vol. VI, pp. 1150-1160.

vinciale dans le mois de novembre 1788. (292) Il pratiquait à Québec.

Il n'y a pas de doute que Duvert pratiqua la médecine longtemps avant d'avoir sa Licence, car avant cette année il n'y avait pas de bureau d'examineurs.

En 1797 un nommé David McLane fut trouvé coupable de haute trahison. Il fut exécuté dans un champ situé du côté est de la rue des Glacis, (293) vis-à-vis de l'orphelinat d'Youville. De Gaspé qui assistait à l'exécution dit: "Le *vieux* Dr Duvert était "près de nous et tira sa montre aussitôt que Ward, le bourreau "tira l'échelle sur laquelle était McLane." "Il est bien mort," dit le Dr Duvert, "lorsque le bourreau coupa la corde après l'expiration de vingt-cinq minutes." (294)

En 1797 le Dr Duvert était appelé en consultation au Monastère des Ursulines de cette ville. (295)

E

EBERTS, Herman.

Herman Eberts, "*Doctor of Physick*" épousa à Montréal dans le mois d'avril 1780, Mademoiselle Mary Huc. (1)

EDWARDS.

Le docteur Edwards demeurait à Québec où il était chirurgien du 10^e régiment d'infanterie. Le 16 avril 1769 il fut amené à St-Thomas de Montmagny par le *coroner* J. Werder, pour faire l'autopsie du cadavre de François Delisle, décédé le 5 du même mois et, qu'on soupçonnait avoir été empoisonné.

292. *Gazette de Québec*; No. 1212, 6 nov. 1788.

293. Connue encore par les anciens anglais et irlandais sous le nom de *Gallows Hill*, ou côte de la potence.

294. De Gaspé: *Anciens Canadiens*, vol. II, p. 138.

295. *Archives des Ursulines de Québec*.

1. *Rapp. sur les Archives Canadiennes*; pour l'année 1885, p. LXXXIII.

Edwards et son confrère Marsault conclurent, de leur examen, que Delisle était mort de causes naturelles.

Québec, 17 avril, 1769. (2)

EMERY, Gaspard.

Gaspard Emery, connu sous les noms de La Sonde, L'émary, et Aincéri, né en 1668, demeurait à Québec, où il était chirurgien. Avant 1716 il avait épousé Thérèse Coiffard ou Coëffard qui est née en 1686. Ils n'eurent point d'enfants. (3)

A l'Hôtel-Dieu du P. S., Québec, le 2 juillet 1708, Gaspard Emery signa, ainsi que Jean Demosny fils, au contrat de profession de la mère Thérèse Renaut D'Avenue des Meloises dite de Saint Gabriel, passé entre la Communauté et Nicolas Dupont, Ecuyer, Sieur de Neuville, etc. (4)

Le 31 août 1710 le docteur Emery examina avec le Dr Jean Demosny, fils, la personne de Jean Chéneleau, matelot de "*La Concorde*" et donna un certificat de son état. (5)

"Par l'ordre du Lieutenant général civil et criminel au siège de la provosté et amirauté de Québec Je gaspar Emery chirurgien estably en cette ville déclare que dimanche le cinquième de juillet 1711 jay examiné Simon Arcan et son fils Jean qui avaient reçu des coups." Il leur donna un certificat dans lequel il décrit leurs blessures, "pour valoir et servir ce que de Raison, le neuvième juillet 1711." (6)

En 1716 Emery demeurait rue de la *Montagne* avec sa femme. Ils n'avaient aucun domestique. (7) La rue de la Montagne s'étend

2. *Gaz. de Québec*, numéro 225.

3. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. I, pp. 2, 226, 135.

4. *Arch. de l'Hôtel-Dieu du P. S.*, Québec.

5. *Juge. et Dél. Conseil Souv.*, vol. VI, p. 110.

6. *Arch. judic.*, Québec.

7. Recensement de 1716, p. 34.

dait depuis la porte de l'évêché jusqu'au jardin de monsieur Delino. (8)

Madame Emery était marraine en 1717 à Beauport où elle signa Thérèse Aincéri. (9)

De 1708 à 1717 Emery était médecin de l'Hôpital-Général; (10) il avait été aussi médecin de l'Hôtel-Dieu du P. S.

Tombé malade au commencement de l'année 1718, il décéda le 4 février et fut inhumé le lendemain. (11)

Madame Emery, après un voyage de sept mois, épousa à Québec le 14 septembre 1718, Henry Coffinier. Elle signa Marie-Thérèse Coiffard. Parmi les témoins était le docteur Jourdain Lajus. (12).

ESPAGNOLI, Sieur.

Espagnoli était chirurgien et était à la Longue-Pointe le 16 mars 1763. (13)

ESTIENNE.

"Maître Estienne, notre chirurgien fit ouverture de quelques "corps, morts de mal de terre (scorbut) et trouva presque toutes "les parties de dedans offinsées."

"Ceci était à Port-Royal, Acadie, hiver de 1606-7, pendant "lequel le scorbut avait été moins aspre que les hivers précédents. "Il y avait eu sept morts." (14)

EUBEZARD, Jean Baptiste.

Jean Baptiste Eubezard, chirurgien, était à Québec le 16 juillet 1747, chez François Boucher, navigateur, qui demeurait sur la rue Champlain. Là il signa au contrat de mariage entre Jean Bap-

8. Ibid.

9. Reg. de Beauport.

10. Arch. de l'Hôp. Gén. Québec.

11. Reg. N.-D. de Québec.

12. Ibid.

13. Tanguay: *Dict. Gén.*, vol. III, p. 595.

14. Champlain. *Voyages*, vol. III, p. 161; édition Laverdière.

tiste Garon, chirurgien et Marie Françoise Boucher, devant Barolet notaire. (15)

F

FARGUES, Thos, M. D.

Thomas Fargues était fils de Peter Fargues, riche marchand, et de Marie Henriette Guichard, fille de Jacques Guichard, marchand et de Marguerite Rhodes, tous de la ville de Québec où Thomas Fargues est né et a été baptisé le 11 octobre 1777, (1) à l'église des Récollets.

Madame Peter Fargues était catholique Romaine et avait un frère qui était prêtre. Elle avait fait ses études à Québec chez les Ursulines, qui disaient que son mari "était Huguenot et le plus "impitoyable railleur des choses saintes que l'on eut encore vu à "Québec." (2) Il est mort le 21 janvier 1780 et fut enterré le lendemain au *vieux cimetière* ou *cimetière St-Jean* situé sur la rue du même nom au coin de la rue St-Augustin. (3) Il a laissé une fortune considérable.

Thomas Fargues fit ses études à Harvard, États-Unis d'Amérique, où il prit ses degrés au commencement du XIXe siècle. Peu après il alla compléter ses études médicales en Europe. Après avoir soutenu en latin, une thèse remarquable sur la *chorée* l'Université d'Edinbourg lui donna le diplôme de Docteur en Médecine. Il passa ensuite quelques années à Londres où il fit la connaissance, et devint l'ami intime, du célèbre John Abernethy, F. R. S., (membre de la Société Royale), et médecin de l'Hôpital St-Bartholomew. Ces deux hommes se ressemblaient beaucoup par leurs

15. *Greffe de Barolet.*

1. Tanguay: *Dict. Gén.*, vol. IV, p. 406. Reg. Cathédrale Anglicane, Québec.

2. *Hist. des Ursulines de Québec*, vol. III, p. 226.

3. *Reg. de la Cath. Anglicane*, Québec, 22 janvier 1780.

talents et leurs excentricités. Vers 1811 Fargues retourna à Québec et commença l'exercice de sa profession. En peu d'années il s'acquit une position importante parmi ses confrères et se fit une clientèle étendue et lucrative. (4) Le Docteur Fargues, comme son père, ne s'occupait pas de religion, mais il avait deux sœurs, Henriette et Julie qui étaient de ferventes catholiques. (5) La dernière, âgée de 21 ans, épousa à Québec, le 16 septembre 1797, Frédéric de Vos major dans le premier Bataillon du 60e régiment d'infanterie. Ce mariage a dû se faire à la chapelle des Jésuites au coin nord-ouest des rues Desjardins et St-Anne ou à la cathédrale Notre-Dame, car l'église des Récollets était brûlée depuis un an et la Cathédrale Anglaise ne fut bâtie qu'en l'année 1804. (6).

Henriette ne se maria jamais. Sa mère Mme Peter Fargues épousa, le 27 novembre 1783, l'Honorable Thomas Dunn, Président du Conseil et juge de la Cour des Plaidoyers Communs, et à deux reprises administrateur de la Province du Bas-Canada. (7)

Ce mariage fut fait par le ministre anglican dans l'église des Récollets où se faisaient tous les offices de l'Eglise Anglicane jusqu'en septembre 1796 quand elle brûla. (8)

Adam Mabane qui était présent au mariage comme témoin pour son ami Dunn était médecin et un des juges de la Cour des Plaidoyers Communs; il était très sympathique aux Canadiens-français. (9)

Madame Dunn eut plusieurs enfants de son second mari et décéda en 1839, âgée de 87 ans.

En 1821 le Dr Fargues devint médecin des Ursulines; les An-

4. *Gazette de Québec*, 13 décembre 1874. Morgan, H. J.: *Biog. of celebrated Canadians*; édit. 1862, p. 372.

5. *Hist. des Ursulines de Québec*, vol. III, p. 226.

6. *Reg. Cathédrale Anglicane*, Québec.

7. *Reg. Cathédrale Anglicane*, Québec.

8. Lemoine, J. M.: *Quebec Past and Present*, 1876, p. 392.

9. L'abbé Bois: *Le juge A. Mabane*.

nales de cette année disent : “ Notre médecin le Dr Holmes étant
“ devenu trop âgé pour servir la Communauté nous avons d’un
“ commun consentement choisi le Dr Fargues, médecin générale-
“ ment reconnu comme expert dans son art et ayant la confiance
“ de la ville. Il a reçu avec plaisir la proposition que lui a faite
“ notre Révérende Mère Supérieure, disant qu’il la tenait à hon-
“ neur ; qu’il ne changerait rien aux conditions mais qu’il fourni-
“ rait et préparerait lui-même les remèdes. On se souvient encore
“ au couvent des fioles et des poudres blanches du Dr Fargues qui
“ refusait ses soins à celles qui ne voulaient pas abdiquer l’usage
“ du thé et du café. Aussi pendant de longues années le café des
“ Ursulines était-il fait de blé torréfié. (10).

En 1828 le Dr Joseph Parent fut associé au Dr Fargues pour cette communauté. (11). Ce dernier était le médecin de Monseigneur J. O. Plessis, évêque de Québec, et était présent à la mort de celui-ci, qui tomba malade pendant la visite pastorale de 1825 et revint à la ville le 6 août. Pendant près de six semaines il endura des souffrances cruelles dans ses jambes et ses pieds. Sous les soins de son médecin il prit du mieux et put présider à une Profession aux Ursulines le 13 octobre. Le mieux ne dura pas longtemps car il rechuta le 5 novembre, et fut transporté à l’Hôpital-Général où, le 4 décembre, il se trouva assez bien pour communier à la messe du chapelain. Il déjeuna avec appétit et pendant la journée reçut plusieurs amis. Mgr Panet, le Rév. Monsieur Desjardins, chapelain de l’Hôtel-Dieu, plusieurs messieurs du Séminaire et le Dr Fargues passèrent l’après-midi avec lui jusqu’à l’heure des vêpres quand ils le trouvèrent si bien qu’ils le laissèrent avec son médecin. Celui-ci causait avec lui quand tout-à-coup l’évêque arrêta de parler, la tête lui tomba en avant et il avait cessé de vivre.

10. *Hist. des Ursulines de Québec*, vol. IV, pp. 633-587.

11. *Ibid.*, vol. IV, p. 633.

12. *Ibid.*, vol. IV, p. 588. *Hist. Hôp. Gén.* p. 504.